

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—E.—U., \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIII.

No. 45.

JEUDI, 9 NOVEMBRE 1882

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

AVIS PARTICULIER

AUX ABONNÉS RETARDATAIRES

Plusieurs fois déjà nous nous sommes adressé à nos abonnés retardataires pour les prier de nous payer ce qu'ils doivent. Quelques-uns seulement ont répondu à notre appel. Nous regrettons infiniment de renouveler notre demande.

La bonne volonté de nos abonnés ne suffit pas pour payer tous les frais que nécessite une publication comme *L'Opinion Publique*. Tous les jours il faut déboursier de l'argent, et si les abonnés ne payent pas, il est impossible de faire fonctionner la machine. Il faut que nos abonnés règlent leurs comptes. Nous insistons fortement sur ce point. Nous espérons cette fois être bien compris. Cet avis s'adresse particulièrement aux retardataires.

L'administration, rencontrant de très grandes difficultés pour collecter en dehors de Montréal, a décidé que, si au 15 DÉCEMBRE prochain, les abonnés de la campagne n'ont pas payé ce qu'ils doivent, elle se prévaudra de son droit pour exiger \$3.50 au lieu de \$3.00 par an quand l'abonnement est payé d'avance.

Nous espérons que nos débiteurs feront leur possible et qu'ils éviteront les désagréments qui résulteraient certainement de leur négligence, s'ils ne s'acquittaient pas envers nous.

L'ADMINISTRATION.

SOMMAIRE

TEXTE : Un livre nouveau.—Expressions à noter, par E. Blain de Saint-Aubin.—L'instrument nécessaire.—Notes et impressions.—David Tétu ou les Raiders de Saint-Alban (suite).—Notes commerciales.—Le prince Léopold.—Nos gravures : Une exécution capitale à Alexandrie ; Le lieutenant-colonel Froidevaux ; Le vice-amiral Pothuau ; Vue du lac Timigami.—Petites Notes.—Poésie : La Mère, par Catulle Mendès.—Les Giboulées de la Vie (suite), par Mme C. de Chandeneux.—Choses et autres.—Sciences.—De tout un peu.—Nouvelles diverses.—Les Echecs.—Variétés.

GRAVURES : Une exécution capitale à Alexandrie.—Le lieutenant-colonel Froidevaux.—Le vice-amiral Pothuau.—Vue du lac Timigami, d'après un dessin du Révd. M. C.-A.-M. Paradis.

UN LIVRE NOUVEAU

Si nous inscrivions en tête de ces lignes le titre du livre dont nous allons parler, les yeux de bien de nos lecteurs n'y verraient qu'un médiocre attrait. Nous voulons cependant le leur faire connaître malgré eux, car il n'est pas permis d'ignorer les travaux, aussi ingrats que méritoires, auxquels se livrent parmi nous quelques rares et courageux savants, héritiers en Canada des bénédictins.

Quelques-uns de nos lecteurs savent, ou du moins se doutent qu'il y a au séminaire de St-Sulpice un vénérable prêtre qui a écrit des ouvrages fort estimés des philologues et bien connus des savants européens. M. Cuoq vient d'en publier un nouveau qui est plus intéressant que ses aînés, car son *Lexique de la langue iroquoise* est enrichi de notes historiques que tous ceux qui s'occupent d'histoire du Canada pourront lire avec fruit.

On se rappelle que M. Cuoq, dans un opuscule resté célèbre au pays, a réfuté le jugement de M. Renan sur les langues sauvages du Nouveau-Monde. Il a démontré que leur formation était aussi scientifique que celle des idiomes sémitiques avec lesquels M. Renan croyait battre en brèche le récit inspiré des livres saints.

Poursuivant avec amour des études auxquelles il avait voué sa vie, M. Cuoq publiait en 1866 un volume intitulé : *Études philologiques sur quelques langues sauvages de l'Amérique*. Après avoir affirmé que les sauvages parlaient une langue tout aussi belle que n'importe quelle langue sémitique, l'auteur céda à des demandes répétées de savants amis et donna une étude complète sur les idiomes algonquins et iroquois. La presse du temps n'eut que des éloges pour un travail qui dénotait une connaissance approfondie des langues sauvages et qui plaçait l'auteur au premier rang parmi les philologues américains. Et pourtant le modeste missionnaire n'avait donné qu'une ébauche d'un plus grand travail qu'il a sur le métier. Craignant de fatiguer des lecteurs peu habitués à de pareilles études, il ne communiquait que quelques chapitres d'un essai de grammaire algonquine et autant d'une esquisse de grammaire iroquoise.

C'est sans doute pour faciliter l'étude de cette dernière que M. Cuoq, presque malgré lui et forcé par les circonstances, vient de donner au public le *Lexique de la langue iroquoise*, qui sera d'un grand secours pour les jeunes missionnaires qui consacrent leur existence à l'évangélisation des sauvages.

Comme nous le disions plus haut, l'auteur a ajouté à son lexique de précieuses notes historiques dictées, comme il l'avoue, par pur amour de la science et de la vérité. Tout naturellement il a voulu corriger certaines erreurs historiques qui ont droit de cité.

A quelle nation sauvage appartenait les naturels que Jacques-Cartier rencontra à Stadaconé et à Hochelaga lors de son deuxième voyage (1535) ? Voilà un point d'histoire qui excite l'attention de nos historiens. Il n'est pas sans intérêt de connaître quels étaient nos devanciers il y a trois siècles, sur le sol que nous habitons. Nos prédécesseurs n'étaient pas des écrivains ; ils ont passé sans laisser d'autre trace que le souvenir de leur barbarie et de leurs cruautés.

Jacques-Cartier, le premier explorateur de nos rives, a consigné dans le récit de ses voyages un vocabulaire composé de deux listes de mots recueillis à Stadaconé et à Hochelaga. Or ces fragments épars recueillis par des oreilles peu habituées à ces idiomes nouveaux, ainsi que les noms mêmes des bourgades sur l'emplacement desquelles s'élèvent aujourd'hui des villes florissantes, sont entre les mains de nos érudits philologues.

M. Cuoq, avec toute l'autorité que lui donne une connaissance approfondie de ces idiomes, affirme que ces mots appartiennent tous à la langue iroquoise et non à la langue algonquine, comme le prétendent certains historiens. Depuis Stadaconé jusqu'à Hochelaga la même langue était parlée, l'iroquois, non pas l'iroquois de nos jours, mais un de ces nombreux dialectes, peut-être le dialecte iroquet.

Trois quarts de siècle étaient à peine écoulés que Champlain, débarquant pour la première fois sur nos rives, trouvait un peuple tout autre que celui qui avait souhaité la bienvenue à Jacques-Cartier. Les peuplades huronne et iroquoise, dont les huttes couronnaient les sommets de Stadaconé, avaient disparues à la suite de ces déplacements si fréquents chez les peuples nomades. L'enfant de la forêt, vaincu par un ennemi supérieur, avait cherché ailleurs de nouveaux champs de chasse. L'Algonquin, chassé de l'île de Montréal par le féroce Iroquois, avait pris possession des rives du Saint-Laurent lorsque Champlain arriva sur nos rives. Les Montagnais et les Souriquois, tribus de cette dernière nation, habitaient à Hochelaga, et les anciens habitants avaient émigré vers le Sud, d'abord sur les rives du lac Érié, d'où ils avaient été chassés, et défendus par la rivière des Iroquois dans l'état de New-York. Là demeurait la puissante confédération des cinq Cantons qui, pendant cinquante ans, fut l'épouvante de la colonie française encore au berceau, et l'implacable ennemie de la nation huronne.

Il y a dans le *Lexique de la langue iroquoise* encore une foule d'autres notes intéressantes. Nous ne pouvons que louer la vaste science du vénérable prêtre et l'engager à donner au public de nouvelles études philologiques, malgré le peu d'encouragement qu'il en reçoit. Ce sont des travaux qui font honneur à la science canadienne.

EXPRESSIONS À NOTER

C'est un fait assez remarquable que les Canadiens-Français, en rapports journaliers avec des compatriotes d'origine anglaise, ne donnent pas autant que d'autres groupes de race française, établis sur divers points du globe, dans la manie d'entrelarder leur conversation de termes anglais. Chacun sait combien cette manie est répandue dans les villes du littoral de la Manche et sur notre continent — dans certains grands centres, comme New-York et la Nouvelle-Orléans.

Pourtant, ce défaut existe chez nous, et les journalistes, chroniqueurs et autres écrivains qui le combattent, font certainement œuvre utile.

Deux expressions, d'un usage fréquent, semblent indiquer une règle générale pour se prémunir contre semblables erreurs, ce sont les mots *Poste* et *Station* que bien des gens confondent. Cette confusion n'aurait pas lieu si l'on remontait à la racine de ces deux mots.

Poste a pour racine le latin *positus* dont nous avons fait *posé* et *posté*. *Poste* veut dire "un lieu assigné à quelqu'un pour un office quelconque : *Poste* de soldats, *poste* de pompiers, *poste* d'observation, etc."

Station vient du latin *stare*, s'arrêter, demeurer un certain temps dans un endroit : "*Station* de chemin de fer," lieu où les convois arrêtent pendant un certain temps, pour certains objets.

Ces deux exemples — que l'on pourrait multiplier à l'infini — prouvent que la recherche de la racine d'un mot en indique sûrement le véritable emploi.

Mais, dira-t-on, n'existe-t-il pas d'autre moyen pour les personnes peu familières avec les langues mortes ?

Certainement, oui ; ce moyen est la lecture des bons auteurs, des bons écrits périodiques, des traités spéciaux. Dans aucun ouvrage français, on ne trouvera : "*Station* de soldats, *station* de pompiers, etc." En disant *Fire station*, l'anglais interprète mal l'étymologie du mot *Station*.

"Le latin, dans les mots, brave l'honnêteté,"

a dit Boileau. De même, l'anglais *brave* l'étymologie ; et se guider sur l'anglais, à cet égard, c'est vouloir faire erreur.

Tel est la principale cause des erreurs que nous faisons trop souvent.

L'emploi des deux moyens brièvement indiqués ici en préviendrait un grand nombre.

E. BLAIN DE SAINT-AUBIN.

P. S. A Paris, on dit : *Caserne de pompiers*, parce que, dans cette ville, les pompiers font partie de l'armée régulière et sont casernés.

L'INSTRUMENT NÉCESSAIRE

M. Duclerc, le président du Conseil de ce ministère formé la veille de l'ajournement de la Chambre, et qui tombera probablement à la rentrée du Parlement, est pris de la rage épistolaire. Il écrit lettres sur lettres et rappelle, par cette douce manie, l'ancien secrétaire de M. Thiers, Barthélemy Saint-Hilaire, que les journaux avaient surnommé Saint-Epistolaire.

Dans une de ces lettres, M. Duclerc, qui affiche son peu de confiance dans le parti qu'il dirige, lui conseille la discipline, sans quoi la République périra. Ce conseil, formulé d'une façon assez curieuse, a excité les rires d'une partie de la presse française. Albert Millaud a vivement turlupiné le ministre à ce sujet dans l'article qu'on va lire. Mais avant, citons la lettre de M. Duclerc :

"Et cela est vrai du parti républicain, plus que tout autre, parce que la seule discipline dont il soit capable, c'est la discipline volontaire.

"S'il ne se l'impose pas à lui-même — et à bref délai — nous pouvons renoncer à constituer le gouvernement républicain. Or, le parti vainqueur qui ne tire pas de lui-même l'*instrument nécessaire* est condamné à cesser de vivre."

Voici l'article de M. Millaud :

"M. Duclerc continue à jaboter. Quand il ne dia-